

# LIFFOL-LE-GRAND

infos

Janvier 2017- N° 6



27 rue de l'Orme  
88350 Liffol le Grand  
Tél: 03 29 06 60 25  
Fax: 03 29 06 70 47  
E-mail: [mairie@liffol-le-grand.fr](mailto:mairie@liffol-le-grand.fr)

Site internet de la mairie : [www.liffol-le-grand.fr](http://www.liffol-le-grand.fr)

# LE MOT DU MAIRE

Chers Liffoloise et Liffolois,

Avant toute chose, en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à vous formuler mes meilleurs vœux pour l'année 2017. Que cette année soit porteuse, de joies, de réussites, tant personnelle que professionnelle et surtout une bonne santé.



Cette fin d'année a été marquée par une très belle reconnaissance de la part de l'INPI, à savoir : l'indication géographique « SIEGE DE LIFFOL ». L'implication du PLAB pour mener à bien ce dossier est remarquable, et je les félicite pour leur travail car c'est avec une certaine fierté que nous avons obtenu la 1ère I.G « SIEGE DE LIFFOL ». Bien entendu je n'oublie pas l'ensemble des artisans et entreprises pour leur implication dans ce dossier ; L'utilisation de ce label va permettre de redorer et redonner de l'espoir à notre industrie du bois sur notre territoire.

Ce dernier semestre 2016 a vu la collectivité confrontée à un très grave problème : la fermeture du cabinet médical ; avec les élus, nous avons œuvré et saisi toutes les instances pour tenter de palier et de résoudre ce problème. Cet investissement humain et financier pour la commune nous a obligés de mettre en attente certains dossiers, car solutionner ce problème est et reste notre priorité.

Vous découvrirez également dans notre bulletin, les projets reconduits et envisagés pour 2017, je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'évolution de ceux-ci dans notre prochaine brochure.

Cette année sera marquée par la fusion de la communauté de communes du bassin de Neufchâteau, avec celle de la communauté de communes du pays de Chatenois pour devenir la communauté de communes de l'Ouest Vosgien, avec 70 communes pour 24 512 habitants.

Je remercie l'ensemble des associations et leurs bénévoles qui font un travail exemplaire et remarquable au quotidien, je vous souhaite la pleine réussite dans vos activités, car c'est grâce à vous que se tisse ce lien social, culturel, sportif entre toute la population et toutes les générations, et c'est grâce à votre solidarité, que les difficultés de la vie peuvent parfois être surmontées.

Mes vœux de soutien et de réussite iront également vers nos artisans, commerçants, chefs d'entreprises...qui apportent cette richesse économique et une vitalité pour notre commune qui a besoin d'eux pour exister et pour le bien-être de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture, en vous remerciant chaleureusement pour la confiance que vous nous apportez, et je vous renouvelle à tous nos meilleurs vœux en vous souhaitant une brassée d'optimisme pour une belle et heureuse année.

Bien cordialement.

Cyril VIDOT

# ETAT CIVIL 2016



BERLAND Angelo	16 février
BRIDOUX Éthan	17 janvier
CADAMURO Rosie	10 décembre
CAQUARD CARMANTRAND Aaron	3 juin
COCCELLATO Cléo,	24 août
FABERT Sohann	11 juillet
GAUGIEN Yolán	24 mars
GILLET Naomie	25 avril
GRANDCLAUDE Clara	6 février
GROSIO Enalya	8 mai
MANGEL Eugénie	27 janvier
MASSON Angelina	23 octobre
MATHOUILLOT Timéo	9 juillet
MONGIN Enzo	20 avril
NOGUERROS Paul	27 octobre
ROUABAH Noé,	3 avril
SAUER Léo	12 juin
SOUCHARD Pablo	9 août
SOUCHARD Timéo	9 avril
TOSIN Noah	8 juillet



## Félicitation !

BONNET Sophie et BERNARD Thomas	28 mai 2016
MAXANT Estelle et TOUSSAINT Frédéric	13 août 2016
ROLIN Véronique et SIMON Gérald	14 mai 2016
SCHULER Laëtitia et ROSENG Julien	27 août 2016

## Noces d'Or

50 ans de  
RATIEUVILLE Daniel et Lucette  
Mariage

AUBERTIN Rose	5 avril
BISVAL Claude	9 mai
BOILEAU Jeanne	2 octobre
DELAROUX Suzanne divorcée BERTUZZI	17 janvier
DIDIER Yolande épouse SALME	31 août
DOERLER André	20 décembre
DOS REIS Maria épouse CHOPPIN	10 octobre
GILLET Louis	22 novembre
GOUJON Myriam	18 octobre
GRANDPREY Roland	1 janvier
GUERRE Michel	16 avril
HANCE Denis	29 octobre
HANCE René	6 février
HENOT Alain	3 février
JACQUET Georgette divorcée VICHARD	1 janvier
LECLERC Eugène	18 juin
LIÉGEOIS Maurice	29 juillet
MARCHAL Marie-Thérèse veuve SALME	11 décembre
MARSAL André	4 mars
MATHIEU Roger	4 août
MÉTARD Dominique épouse MAILLARD	2 mars
MICHEL Sébastien	29 mai
MICHEL Thérèse	7 mai
MONIOT Joëlle épouse CANNAUX	21 septembre
RIPART Corinne veuve NORMAND	4 novembre
ROMARY Pierre-Charles	11 janvier
SALME Cédric	1 juillet
SMANIOTTO Marie veuve VIGNERON	21 avril
STANKOVIC Dragan	13 décembre
THIÉBAULT Alain	28 juin
ZAVELLA Roch	16 avril
ZORN Lucie veuve JUNGER	22 janvier

# MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Au cours des 22 années passées à la commune, il aura connu 3 Maires : M. Yves GOUJON, M. Frédéric HANCE, M. Cyril VIDOT.

Embauché le 1<sup>er</sup> janvier 1993 en qualité d'agent d'entretien, titularisé en 1994, Mr Patrice PREVOT a gravi les échelons pour terminer adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, et c'est avec plaisir qu'il fait valoir ses droits à la retraite où il va pouvoir s'adonner à ses plaisirs sportifs et partager avec sa famille et ses amis.



Merci Patrice, pour tout le travail effectué, pour le bon esprit dont vous avez fait preuve, et BONNE RETRAITE !

## ILS TRAVAILLENT POUR LA COMMUNE

### En contrat aidé

**Laurence LEBLANC**

Affectée à l'école maternelle pour un accompagnement auprès des enfants et l'entretien des locaux depuis le 31 août 2016.



**Fabienne SANCHEZ**

Mise à disposition à temps partiel au périscolaire et complément de travail au service restauration du collège C.E. Fixary, dans le cadre de la prise en charge des repas par la collectivité depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Une secrétaire médicale**

Mise à disposition au cabinet médical depuis le 24 octobre 2016.



### En service civique



**Déborah ROSARD**

Mise à disposition au périscolaire depuis le 31 décembre 2016 pour un renfort des nouvelles activités périscolaires, prises en charge par la commune.

### En apprentissage

**Loïc MERCIER**

En contrat d'apprentissage au service technique depuis le 26 septembre 2016.



# ARRIVEE D'UN MEDECIN

L'annonce de fermeture du cabinet médical le 1<sup>er</sup> Juillet 2016, nous a forcés à étudier et saisir toutes les possibilités afin de résoudre ce service de soins indispensable sur notre commune et secteur, touchant toute une population et une activité au bord d'une crise sanitaire et économique.



*Essayer de résoudre cette situation était et reste notre priorité.*

*Un cabinet de recrutement « Persuaders » a été saisi par la collectivité, pour procéder à la recherche d'un médecin souhaitant venir s'installer à Liffol-le Grand, l'arrivée du docteur Martial AKOUA depuis le 14 Novembre 2016 a permis de relancer l'offre de soins.*

*Nous souhaitons la bienvenue au docteur AKOUA, et nous vous demandons de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil possible.*

*Notre souhait est de poursuivre les recrutements, afin de rendre ce service optimal ; D'autres pistes sont à l'étude, mais nous ne pouvons vous communiquer à ce jour des décisions qui ne sont pas encore actées au niveau des différentes instances.*

*Cette désertification médicale, nous a obligés à engager des dépenses imprévues, mais souhaitées par les élus, avec notamment l'acquisition du cabinet médical et sa remise en service.*

*Je tiens à remercier les élus et l'ensemble des personnes qui nous accompagnent et nous soutiennent au travers des différentes démarches et négociations qui ne sont jamais simples.*

## PROJET DE MAISON DE SANTE

*Le projet de maison de santé pluri-professionnelle est toujours d'actualité. A ce jour le permis de construire nous a été retourné avec un avis favorable.*

*L'évolution de ce projet ne peut se concrétiser sans les accords de subventions octroyées par les différentes instances et à condition que l'Agence Régionale de Santé (ARS) le valide en commissions départementale et régionale.*

*Suite au départ de l'ensemble des médecins impliqués dans le projet, l'ARS nous demande que le docteur AKOUA s'approprie ce projet MSP, afin de pouvoir le présenter aux prochaines commissions.*

*Actuellement nous travaillons avec le docteur AKOUA et l'ARS, afin d'apporter les modifications nécessaires au cahier des charges, et le représenter.*

*L'accord de l'ARS nous permettra de bénéficier des aides pour concrétiser ce projet. L'implication des professionnels de santé reste indispensable pour la pleine réussite de cette maison de santé pluri-professionnelle, c'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec eux.*

# PROJET DE REGROUPEMENT DES ECOLES

Comme communiqué dans le précédent bulletin, le projet de regroupement des écoles primaires et du service garderie sur un même lieu et site, celui du collège C.E. Fixary se poursuit.

La consultation MAPA (Marché à Procédure Adaptée), afin de retenir un architecte, a été lancée le 15 septembre 2016, à ce jour, nous sommes en phase finale pour déterminer le choix de l'architecte retenu pour travailler sur ce projet.

Un comité de pilotage sera créé prochainement afin d'associer à nos côtés tous les acteurs pour finaliser et choisir le meilleur scénario.

Les travaux pourraient débuter fin d'année 2017, sous réserve d'obtenir tous les accords administratifs et bien entendu les subventions.

## LES ECOLES



### Remise du brevet des collèves

Comme chaque année, le 21 octobre nous avons félicité et mis à l'honneur nos 23 élèves du collège domiciliés à Liffol-le-Grand, qui ont obtenu leur brevet.



Monsieur le maire et les conseillers municipaux ont eu le plaisir de leur remettre à chacun un bon d'achat de 20€ à utiliser dans les commerces de la commune.

Ce moment convivial s'est terminé devant un verre de l'amitié en présence de Mme Humbert : principale du collège, des directeurs d'écoles et des parents.

Félicitations et bonne continuation à tous !!

### Tableau numérique à l'école maternelle

Le 8 décembre dernier, nous avons inauguré le tableau numérique qui a été installé dans la classe de grande section à l'école maternelle. Un outil complémentaire à l'apprentissage de nos petits.

Le numérique est une nouvelle façon d'apprendre, de travailler et souvent ludique pour les petits.



Cet investissement qui s'élève à 2800€ a été possible grâce à la participation financière de la commune, à une subvention de l'Etat et au don du bénéfice du loto organisé par l'association Leschanges Liffolois que nous remercions chaleureusement.

En présence des membres de l'association, des enseignants, directeurs d'écoles, conseil municipal et parents d'élèves, nous avons assisté à une démonstration suivie du verre de l'amitié.

# CONSEIL DES JEUNES

Quelques nouvelles du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. (CMEJ)

En 2016, beaucoup de choses ont été effectuées pour les enfants (voir dernier bulletin). Dans leurs différentes demandes, il y avait en projet un parcours de santé à installer.

Différents travaux ont dû être réalisés avant l'installation, ce qui a retardé la pose, et pour des raisons météorologiques, nous préférons attendre le printemps.



Nous venons de terminer les réunions de différentes commissions du CMEJ pour réfléchir aux projets de 2017. Et les idées ne manquent pas !

Pour le moment rien n'est décidé. La commission du CMEJ adultes se réunira courant janvier pour discuter de ce qui pourra être fait pour notre jeunesse. Nous leur attribuerons comme l'année précédente un budget qu'ils devront respecter.

J'en profite pour féliciter et remercier les enfants du CMEJ pour leur participation, leur assiduité et aussi pour leur patience et leur sérieux lors de nos différentes cérémonies. Ils montrent beaucoup d'implication et leur présence est importante.

Je tiens également à remercier les adultes de la commission CMEJ qui encadrent le CMEJ, travaillent beaucoup et multiplient les réunions pour mettre en place et réaliser des projets proposés par les jeunes, sans eux nous n'aurions pas ces jeunes conseillers !

Petits et grands je vous remercie !

## LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Quelques mots des NAP qui ont débuté le 4 octobre avec une organisation qui ne change pas.

Le nombre d'enfants inscrits cette année est d'environ 110 enfants dans nos différentes écoles (écoles de l'Orme, Tilleuls et Maternelle).

Nous réfléchissons à d'autres activités, celles-ci restent pratiquement inchangées pour cette première partie d'année. Je reste disponible pour toutes vos questions et propositions, nous sommes toujours à la recherche de personnes bénévoles.

Pour financer les NAP, le fond d'amorçage versé par l'état à la commune s'élève à 90€/enfant/an. Nous nous efforçons de respecter ce budget.

J'en profite pour remercier sincèrement toutes les personnes qui y participent, sans elles, les NAP ne seraient pas ce qu'elles sont.

Isabelle CARRET-GILLET (adjointe)

# TRAVAUX

## Travaux réalisés

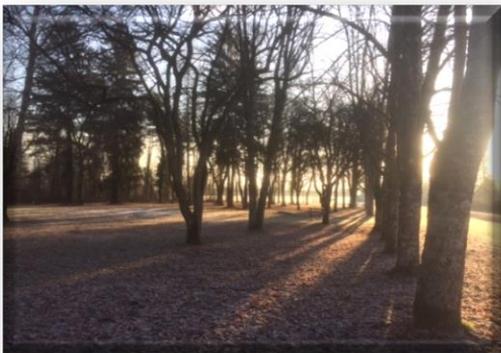


Le pont sur le chemin de la queue des taureaux s'était considérablement affaissé et était devenu dangereux ; Il a été remis en état.

Quand la proposition de travaux d'aménagement du carrefour de la rue de Joinville et rue de Villouxel nous a été communiquée, il nous a paru judicieux de faire le nécessaire auprès de deux riverains qui n'étaient pas raccordés au tout-à-l'égout.



Réfection du canal de sortie de la station d'épuration et réparation des fosses de stockage.  
Différents tampons rue du Bourg Saint Arnould ont été réparés.  
Un troisième robinet a été installé dans le cimetière.  
Remise en état des terrains de basket aux Avioux et derrière le gymnase.  
Remise en état des logements de l'école maternelle.



Des travaux de bucheronnage ont été effectués pour sécuriser le futur parcours de santé, qui sera installé au printemps 2017.

## Travaux en cours

Le Conseil Départemental a proposé de prendre à sa charge le financement des travaux de voirie pour l'aménagement du carrefour rue de Villouxel / rue de Joinville et la commune a saisi l'opportunité de refaire et d'aménager en partie les trottoirs : fin des travaux début avril, sous réserve des conditions climatiques.





# TRAVAUX PREVUS EN 2017



Lancement de la consultation par la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien pour la réfection du calvaire,

Suite à un report de subventions, le projet de réaménagement des services de la mairie et de la Manoise, avec une salle du conseil répondant aux normes d'accessibilité, est prévu pour 2017.

La rénovation et l'isolation thermique et phonique de la salle des fêtes, ainsi que le renouvellement des tables ont été également reportés sur 2017 en attente des accords de subventions.

La pose des coussins berlinois rues du 8 mai et Corvée Manette devrait se faire début 2017,

L'éclairage public (en partie) sera mis en conformité, début 2017 (dossier et projet en partenariat avec le syndicat mixte d'électricité des Vosges en charge du dossier depuis 2014),

Acquisition d'un véhicule électrique pour le service de POLICE MUNICIPALE subventionnée à hauteur de 80 %,



L'installation du parcours de santé prévu pour le printemps 2017 aux Vergères, (reportée suite à des travaux de bucheronnage afin de sécuriser le lieu),

Des travaux d'aménagement (Voie des Clous et lotissement du petit pont) sont en attente suite au retard des entreprises.

D'autres projets seront étudiés en commission des travaux, en fonction des orientations budgétaires 2017, vous en serez informés dans le prochain bulletin municipal.

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol. Il couvre l'ensemble des 70 communes composant le territoire intercommunal.

### Les étapes du PLUi :

- 1 - Etat des lieux,
- 2 - Projet d'aménagement et de développement pour 15 ans,
- 3 - Définition des zonages et règlement,
- 4 - Validation auprès des personnes publiques et des citoyens par une enquête publique.



Un cahier de remarques est à votre disposition en Mairie où vous pouvez émettre vos observations et souhaits (vos propriétés bâties et non bâties que deviennent-elles dans le nouvel aménagement ?).

C'est une occasion pour chacun de s'exprimer sur sa vision de l'avenir de sa commune et de son évolution : population à maintenir, activité à développer, extension de nos zones industrielles et artisanales, poursuite de l'aménagement de la ZAC du Val de la Goulotte.

Des réunions publiques seront organisées, les dates seront affichées en Mairie et publiées dans la presse.

Des versions de l'évolution de travail de chaque pièce qui constitue le PLUi seront consultables en Mairie et à la Communauté de Communes.

La fin de l'élaboration du PLUi est prévue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

## ATELIER SOMMEIL

En juin 2016, deux séances de deux heures animées par Sara Peau, neuro-psychologue mandatée par l'Association Brain-up, ont permis à une bonne dizaine de personnes de profiter de conseils pour comprendre les mécanismes de l'endormissement et retrouver le sommeil.



## ATELIER MEMOIRE

En novembre 2016, six séances de deux heures trente animées par la même formatrice, auxquelles assistaient en moyenne une bonne dizaine de personnes, ont eu lieu pour comprendre comment fonctionne le cerveau et que faire pour conserver sa mémoire.

Deux ateliers, appréciés de tous, qui ont été mis en place par le C.C.A.S., le premier avec une participation financière des participants, le second, entièrement financé par la CARSAT et le CONSEIL DEPARTEMENTAL.



## ATELIER INFORMATIQUE

Depuis le 16 novembre 2016 Monsieur et Madame Yves BOULANGER de l'association A.D.C.I. animent un atelier informatique pour débutants et non débutants.



C'est dans une ambiance bien sympathique que ces cours gratuits ont eu lieu pour le plaisir des 13 participants, l'outil informatique faisant partie du quotidien de beaucoup d'entre nous..



Un grand merci à l'A.D.C.I. et à Mr et Mme BOULANGER

# LA VIE COMMUNALE

14 juillet



11 novembre



2 décembre

## Journée commémorative du centenaire des écrivains combattants

Année des batailles de Verdun et de la Somme, 1916 fut, aussi, celle de la reconnaissance du rôle des écrivains combattants.

L'association des Ecrivains combattants et du Souvenir Français, ont souhaité replacer dans l'actualité chacun de ces hommes lors d'une journée commémorative programmée le 2 décembre dans chacune de leur commune de naissance.

M. Gaston GRAVIER, né à Liffol-le-Grand, le 21 août 1886, tué au champ d'honneur le 10 juin 1915 fait parti de ces écrivains.

Son nom ne figurant pas sur le monument aux Morts, la commune de Liffol-le-Grand, l'a fait graver suivi de la mention « écrivain ».



## Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

Les après-midis récréatifs à la salle des fêtes et dans les maisons de retraite



# CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOËL

Le 19 décembre, nous avons remis les différents prix aux 19 participants au concours illuminations qui étaient venus préalablement s'inscrire à la mairie.

Toutes les absences ce jour-là devaient être excusées pour recevoir leur bon d'achat.

- 3 prix dans chaque catégorie :
- 1<sup>er</sup> prix, bon d'achat de 40€
  - 2<sup>ème</sup> prix, bon d'achat de 30€
  - 3<sup>ème</sup> prix, bon d'achat de 20€

Nous avons remis en :

## Catégorie Appartement-balcon :

- 1<sup>er</sup> : Cécile VAIVRE
- 2<sup>ème</sup> : Chantal GUYOT
- 3<sup>ème</sup> : Patrick DEL APIO

## Catégorie Maison-jardin :

- 1<sup>er</sup> : Aude FRIRY
- 2<sup>ème</sup> : Dominique GOUJON
- 3<sup>ème</sup> : Nelly MATHOULLOT



## Catégorie Commerce:

- 1<sup>er</sup> : Institut CARON
- 2<sup>ème</sup> : A Fleur de Pot
- 3<sup>ème</sup> : Magasin Tapisserie Bourgeois



Enfin les autres participants non primés se sont vu remettre un bon d'achat de 10€. Merci au jury et à tous ceux qui ont participé et qui ont contribué à donner un peu de lumière et un esprit festif à notre commune.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine !

## Portage des repas



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes du Bassin de Neufchâteau a fusionné avec la communauté de communes du Pays de Châtenois pour devenir la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN.

Le mode de fonctionnement ne va pas changer mais votre interlocuteur principal sera désormais la communauté de communes de l'ouest vosgien que vous pourrez joindre au : 03 29 94 55 61.

Le prix du repas sera facturé 7 EUROS par la communauté de communes de l'ouest vosgien et le C.C.A.S. de la commune de LIFFOL-le-GRAND vous accompagne financièrement, comme il l'a toujours fait, selon votre revenu fiscal de référence.

La commune de Liffol-le-Grand reste à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos interrogations si besoin.

Ce service s'adresse aux retraités, aux handicapés et personnes malades sortant de l'hôpital. Pour bénéficier de ce service « Portage de repas à domicile », contacter le 03.29.94.55.61.

## Transport pour les courses

Le CCAS propose un service de transport le mercredi après-midi aux retraités n'ayant pas de moyen de locomotion pour aller faire leurs courses à U Express moyennant la modique somme de 3 euros aller-retour.

Pour en bénéficier, veuillez contacter les taxis ADAM au 06.73.84.12.16.



# INFORMATIONS DIVERSES

## Identité Géographique Protégée

1 ère I.G.P. (identité géographique protégée) parmi les PRODUITS MANUFACTURES FRANÇAIS :

**SIÈGE DE LIFFOL**



Madame Anne GERARD-THIREAU et Mr HILDENBRAND, respectivement Présidente et Directeur du P.L.A.B. (Pôle lorrain de l'ameublement bois), ont su fédérer plusieurs entreprises pour permettre l'accès à cette première I.G.P. , porteurs de ce projet qui leur a demandé beaucoup de travail et d'investissement, ils se voient récompensés par ce label.

La fabrication d'un siège répond à la succession de 23 techniques clairement identifiées. Seule, l'une d'entre elle peut être externalisée : le cintrage. En revanche, les 22 autres doivent être réalisées sur la zone géographique reconnue : **Siège de Liffol**, un atout pour les entreprises ayant participé à cette réussite qui redonne de l'espoir à notre industrie du bois et qui est un élément de différenciation pour éviter les comparaisons avec les produits d'importation, un outil de promotion d'un savoir-faire spécifique.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE L'OUEST VOSGIEN

### Planning 2017 // Commune de Liffol le Grand

	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	
<b>Sacs jaunes</b>  <b>jeudi matin</b> des semaines impaires à partir de 4h30 (sortir les sacs jaunes le mercredi soir à une distance d'1m - 1,5 m de la voie publique)	Jeu. 05/01 Jeu. 19/01	Jeu. 02/02 Jeu. 16/02	Jeu. 02/03 Jeu. 16/03 Jeu. 30/03	Jeu. 13/04 Jeu. 27/04	Jeu. 11/05 <del>Jeu. 25/05</del> mer. 24/05	Jeu. 08/06 Jeu. 22/06	
	Juillet 2017 Jeu. 06/07 Jeu. 20/07	Août 2017 Jeu. 03/08 Jeu. 17/08 Jeu. 31/08	Septembre 2017 Jeu. 14/09 Jeu. 28/09	Octobre Jeu. 12/10 Jeu. 26/10	Novembre 2017 Jeu. 09/11 Jeu. 23/11	Décembre 2017 Jeu. 07/12 Jeu. 21/12	
<b>Déchets verts</b> <b>mercredi matin</b> *sauf semaine avec jour férié (car rattrapage OM)  Utilisez de préférence le bac à roulettes, sans sacs plastique.	Mai 2017 Mer. 17/05 Mer. 24/05 Mer. 31/05	Juin 2017 Mer. <del>07/06</del> Mer. 14/06 Mer. 21/06 Mer. 28/06	Juillet 2017 Mer. 05/07 Mer. <del>12/07</del> Mer. 19/07 Mer. 26/07	Août 2017 Mer. 02/08 Mer. 09/08 Mer. <del>16/08</del> Mer. 23/08 Mer. 30/08	Septembre 2017 Mer. 06/09 Mer. 13/09 Mer. 20/09 Mer. 27/09	Octobre 2017 Mer. 04/10 Mer. 11/10 Mer. 18/10 Mer. 25/10	Novembre 2017 Mer. <del>01/11</del> Mer. 08/11

**Ordures ménagères** **Tous les lundis matin** (sortir le bac le dimanche soir)

Sauf les lundis fériés :

- lundi 17 avril férié ==> mercredi 19 avril 2017
- lundi 1er mai férié ==> mercredi 3 mai 2017
- lundi 8 mai férié ==> mercredi 10 mai 2017
- lundi 5 juin férié ==> mercredi 7 juin 2017
- lundi 25 décembre férié ==> mercredi 27 décembre 2017

## Jours de chasse

Grand Côté : les samedis et dimanches jusqu'au 26 février 2017 sauf les samedis 21 janvier et 18 février 2017

Petit Côté et Chénois : les dimanches et lundis jusqu'au 27 février 2017 sauf les lundis 16 janvier et 20 février 2017

# INFORMATIONS DIVERSES

## Éclairage des vélos : une question de vie ou de mort quand la nuit tombe...



Tous les vélos neufs n'en sont pas pourvus, et ces éclairages se dégradent, quand ils ne sont pas volés ou négligés. La Municipalité a souhaité intervenir de façon préventive auprès des élèves de primaire et du collège pour les sensibiliser à l'importance d'un bon éclairage. Un flyer a donc été élaboré par deux jeunes conseillers municipaux et distribué à l'ensemble de nos jeunes grâce au concours des enseignants de l'école élémentaire et du collège.

Peu de cyclistes, équipés ou pas, étaient au courant de la réglementation sur l'éclairage.

Ce qu'il faut savoir, c'est que tout cycliste est tenu de faire usage de dispositifs d'éclairage ou de signalisation «la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante».

Du côté des équipements obligatoires, on retrouve :

- un phare avant blanc (ou jaune) et un phare arrière rouge
- un catadioptre avant blanc (ou jaune) et un catadioptre arrière rouge
- des réflecteurs visibles latéralement (dans les rayons)
- des réflecteurs de pédales de couleur orange.

Par ailleurs, depuis octobre 2008, de nuit hors agglomération, le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire.

Avec le passage à l'heure d'hiver et le raccourcissement des journées, la question de l'éclairage se pose pour de nombreux cyclistes jeunes et moins jeunes.

En effet, quel automobiliste n'a pas pesté quand, la nuit tombée, il a croisé ou doublé un cycliste sans éclairage sur sa bicyclette ? Cet équipement est pourtant essentiel pour bien voir... et être bien vu. Aussi la loi est-elle claire : tout vélo doit disposer d'un éclairage en état de fonctionner.

Des contrôles ont ensuite été opérés par le policier municipal et des courriers ont été adressés aux parents des enfants pris en défaut avec obligation d'équiper réglementairement leur vélo pour échapper à l'amende. La totalité des élèves concernés a joué le jeu comme en témoigne la photographie prise après l'envoi des courriers aux parents.



## ELECTIONS

Les prochains scrutins :

ELECTION PRESIDENTIELLE : Dimanches 23 avril et 7 mai 2017

ELECTIONS LEGISLATIVES : Dimanches 11 et 18 juin 2017



# INFORMATIONS DIVERSES

## LES POMPIERS



**sapeur-pompier**  
+ volontaire = moi aussi

**sapeur-pompier**  
+ volontaire = moi aussi



*Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires*

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, contactez le centre de secours le plus proche de votre domicile.



SAPÉPUS • POMPIERS DE FRANCE

Vous pouvez vous engager à partir de 16 ans quelle que soit votre nationalité si votre casier judiciaire est vierge.

### Comment devenir volontaire ?

Adressez-vous au service départemental d'incendie et de secours de votre lieu de résidence. Des conditions d'aptitude physique et médicale sont vérifiées. Vous exercerez les mêmes missions de secours que les professionnels.

### Une formation adaptée, initiale et continue

La formation dispensée permet de vous former aux gestes qui sauvent, à la lutte contre les incendies, de vous perfectionner et spécialiser. Progressivement, au rythme de l'acquisition de vos compétences, vous serez engagé sur le terrain.

### Les droits et devoirs du volontaire

Cet engagement citoyen donne droit à des indemnités horaires et à une protection sociale spécifique. Le sapeur-pompier volontaire donne librement le temps qu'il a choisi. Il peut rompre son engagement à tout moment.

### L'activité des volontaires

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement le secours à personne (65 %), la lutte contre les incendies (8%), les accidents de la route (7%).

Les sapeurs-pompiers sont également les principaux formateurs du grand public aux gestes de premiers secours.

## PARRAINAGE DE PROXIMITE



FEDERATION MEDICO-SOCIALE



## Parrainage de proximité

pedagogie  
APPRENTISSAGES  
éducation  
PARRAIN  
Créer du lien  
affectif  
Plaisirs de la vie  
transmettre  
Partager  
volontaire  
simplicité  
passions  
proximité  
valeurs  
SOLIDARITÉ  
Temps libre  
construire  
LOISIRS  
ECHANGER  
DONNER  
OFFRIR  
S'investir  
MARRAINE

Devenez  
Parrain,  
Marraine

FEDERATION MEDICO-SOCIALE



Parrainage de proximité

Vous souhaitez partager des moments de la vie d'un enfant et participer à son épanouissement ?

Vous avez la possibilité de vous investir en qualité de bénévole, au sein d'un réseau de parrainage de proximité.

Vous contribuerez à créer du lien, dans un enrichissement mutuel et un respect des familles.

PARRAIN, MARRAINE :

un accompagnement bienveillant.



Selon vos envies, vos disponibilités... donnez un peu de votre temps, de votre attention, de votre affection, dans un élan de solidarité.

Si ce projet vous intéresse, contactez-nous au Pôle Enfance et Famille de la F.M.S. :



06.20.61.55.78 - parrainagedeproximite@fms88.com

et venez rejoindre notre réseau de parrains - marraines de proximité.



# Planning Salle des Fêtes 2017

janvier	février	mars	avril	mai	juin
01 D	01 M	01 M	01 S LOTO JML	01 L	01 J
02 L	02 J	02 J	02 D	02 M	02 V
03 M	03 V	03 V AG Crédit Agricole	03 L	03 M	03 S Loto ASSN BASKET
04 M	04 S Loto Foot FCNL	04 S Loto LESCHANGES	04 M	04 J	04 D
05 J DON DU SANG	05 D Théâtre Liffol Moto Vert	05 D Loto Hand Neufchâteau	05 M	05 V	05 L
06 V	06 L	06 L	06 J DON DU SANG	06 S	06 M
07 S Loto Amis des Vergères	07 M	07 M	07 V	07 D Election Présidentielle	07 M
08 D Loto Amis des Vergères	08 M	08 M	08 S LOTO US PREZ BOURMONT	08 L	08 J
09 L	09 J	09 J	09 D Bourse Vêtement AJAL	09 M	09 V
10 M	10 V Repas Ecole Élémentaire	10 V	10 L	10 M	10 S
11 M	11 S Repas St Valentin CDF	11 S Loto Vox Populi	11 M	11 J	11 D Elections Législatives
12 J VCEUX DU MAIRE	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M
14 S Repas Leschanges	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S Repas Dansant Liffol Moto Verte	15 L	15 J
16 L	16 J	16 J Collège Grande Dictée	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S Festi Photos	18 M	18 J	18 D Elections Législatives
19 J	19 D LOTO Club de Scrabble	19 D GACVIE	19 M	19 V	19 L
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S Loto	20 M
21 S FÊTE FORAINE	21 M	21 M	21 V	21 D Amis de Sébastien	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J
23 L	23 J A.G. UNC AFN	23 J	23 D Election Présidentielle	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S Fête de la Musique CDF
25 M	25 S Repas des Elus Commune	25 S Concert Chorale JML	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D JACKY LOKS JML	26 M	26 V	26 L
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D Repas des Aîné(e)s Commune		29 M	29 S BAL CDF	29 L	29 J
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 M	

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
01 S FESTIBIO GACVIE	01 M	01 V	01 D REPAS A.F.N.	01 M	01 V
02 D	02 M	02 S	02 L DON DU SANG	02 J	02 S Saint Nicolas C.D.F.
03 L DON DU SANG	03 J	03 D	03 M	03 V	03 D
04 M	04 V	04 L	04 M	04 S EXPO PHOTOS	04 L
05 M	05 S	05 M	05 J	05 D A.D.C.I.	05 M
06 J	06 D	06 M	06 V	06 L	06 M
07 V	07 L	07 J	07 S Loto A.C.P. 88	07 M	07 J
08 S Gala Danse ARD	08 M	08 V	08 D Bourse Péticulture AJAL	08 M	08 V
09 D	09 M	09 S FESTIVAL DE SCRABBLE	09 L	09 J	09 S Repas de la Ste BARBE
10 L	10 J	10 D FESTIVAL DE SCRABBLE	10 M	10 V	10 D Amicale Pompiers
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S REPAS COMMUNAL	11 L
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 V FÊTE NATIONALE	14 L	14 J	14 S BAL FOLK ARD	14 M	14 J
15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S Loto Familles Rurales	16 L	16 J	16 S CONCERT DE NOEL
17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D JML
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S Repas Ste Cécile JML	18 L Gouter Familles Rurale
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D Loto ASSN Basket	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 V	21 L	21 J	21 S LOTO CDF	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S Après Midi Récréatif Commune	25 L
26 M	26 S LOTO VOX POPULI	26 M	26 J	26 D Bourse Jouets Familles Rurales	26 M
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 V	28 L	28 J	28 S EXPO PEINTURE	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D GACVIE	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S Loto Leschanges liffolois	30 L	30 J	30 S
31 L	31 J		31 M		31 D